



Sentier du Moulin de Bois

12 km
(3h00)

au départ de Souastre



randonnée pédestre

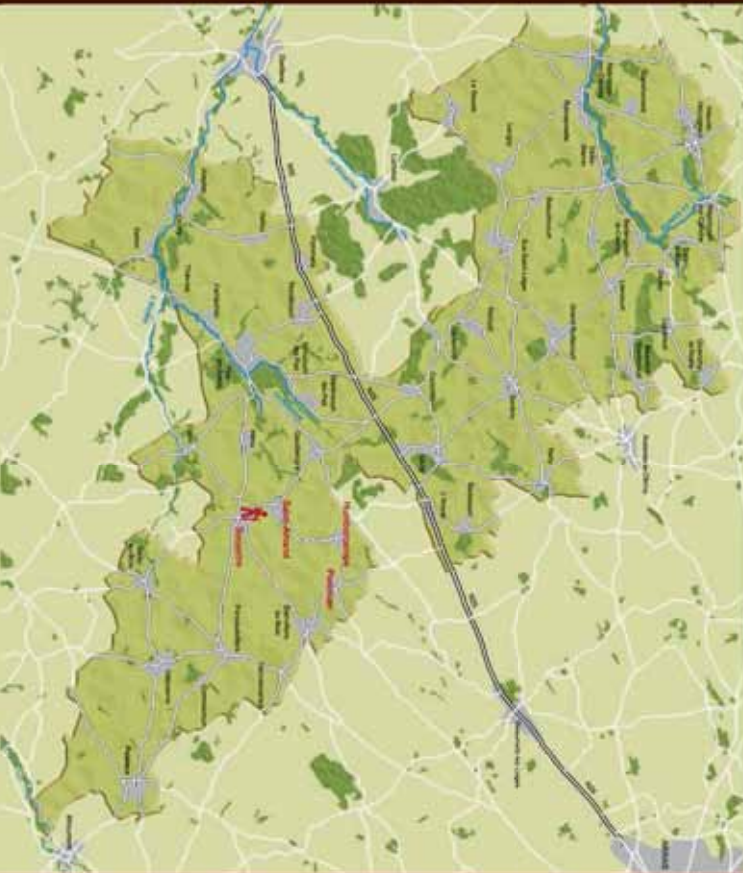
Communauté de Communes des 2 Sources

A tous les randonneurs

Merci de ...

Rester sur les chemins et sentiers balisés,
Respecter les clôtures,
Faire attention aux cultures et aux animaux,
Tenir compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasses traditionnelles,
Ne pas faire de feu et ne pas fumer dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles,
Ne pas jeter de débris, les emporter avec soi,
Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature,
Se montrer silencieux et discret, observer la faune, la flore sans y toucher,
Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage,
Signaler au plus tôt toute difficulté rencontrée sur le parcours (obstacles, défauts de balisage,...)

Les sentiers sont déconseillés en période de chasse. Se renseigner auprès des mairies correspondantes.



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DES 2 SOURCES

5, route nationale
62158 BAVINCOURT-L'ARBRET

ot-2sources@orange.fr
www.ot-2sources.fr

03 21 22 64 13



Balisage

Les sentiers de randonnée sont balisés par des marques de peinture jaune apposées sur des pylônes, poteaux, arbres, murs... Si nécessaire, cette signalisation est renforcée par des pieux et des flèches en bois.



Sentier du Moulin de Bois

Départ: Parking de la salle des fêtes
de Souastre.

12km
3h00

Un moulin à vent en bois situé entre Souastre et Saint-Amand a été démonté pendant la première guerre mondiale. Les soldats ont utilisé les planches pour aménager les tranchées. Sur les cartes, le lieu-dit, "moulin de bois" permet encore de le situer.



1. Dos à la salle des fêtes, suivre la rue de Bienvillers à gauche jusqu'à la ferme-musée "Le Gourmet Champêtre*".

Ferme auberge et ferme musée, le Gourmet Champêtre vous accueille toute l'année sur réservation.

2. Tourner à droite à l'église et emprunter la Voie des Croix. Tourner à gauche aux deux intersections suivantes.

Comme de nombreuses église de l'Artois, l'église de Souastre est dédiée à saint Vaast, elle sert de sépultures aux seigneurs de Souastre. La pierre tombale de Jehan de Bonnières et de sa femme Claudine d'Halluin y est toujours visible.

3. Traverser la D2, prendre le chemin au niveau du calvaire, poursuivre ce chemin sur la gauche sur environ 450 mètres. Tourner à droite aux deux intersections suivantes.

4. Traverser la plaine sur 3 km et tourner à gauche en direction de Pommier.

5. Continuer à droite sur la voie communale et entrer dans Pommier jusqu'à la mairie. L'origine du nom de Pommier viendrait de Pomerium signifiant vergers.

6. Continuer à gauche en direction de l'église puis tourner à gauche à l'église*.

La tour de l'église Saint-Martin de Pommier est datée de 1548 et marquée du blason de la famille de Melun.

7. Dépasser le calvaire et poursuivre en direction d'Humbercamps.

8. Au croisement, continuer sur la départementale à gauche.



**Ferme de Souastre
Le Gourmet Champêtre**

Ferme auberge,
Musée vivant de la vie rurale,
Ferme pédagogique.
(www.fermedesouastre.com)

**Eglise Saint-Martin
Pommier**

La tour de l'église est datée de 1548 et fut couronnée au XVIII^{ème} siècle d'une flèche octogonale à crochets. La tour clocher est classée au titre des Monuments Historiques depuis 1920. La nef fut construite plus tardivement.



**Chapelle de
Saint-Amand**

Cette chapelle datée du XV^{ème} siècle, est classée aux Monuments Historiques depuis 1907. Cet écrin de pierre calcaire renferme une voûte lambrissée remarquable. Elle est décorée de 15 blocquets en chêne formant une assemblée de saints.



**Eglise Saint Barthélemy
Humbercamps**

Au premier plan on aperçoit la motte féodale. Ce site est répertorié dans un classement national des fortifications circulaires. Elle a accueilli une tour en bois suivie d'une tour en pierre mais il n'y eut aucun château.

9. Dans la commune d'Humbercamps, prendre la première à droite et passer devant l'église.

L'église Saint-Barthélemy* d'Humbercamps comporte deux dates, l'une de 1696 gravée et l'autre de 1754, sculptée dans la pierre.

10. Tourner à gauche pour rejoindre la salle des fêtes que vous contournez par la droite.

11. Face à la boulangerie, poursuivre dans la rue Picard à droite. Attention vous croisez un autre sentier appelé "Sentier des Croix" Continuer tout droit sur presque 2 kilomètres.

12. Rejoindre Saint-Amand sur la gauche. Dépasser le cimetière communal et le cimetière britannique et emprunter la rue Delattre.

Dans le cimetière communal s'élève la chapelle de Saint-Amand*, petit joyau d'architecture.

13. Tourner à droite en direction du centre de la commune.

14. A l'église, continuer à gauche en direction de Souastre et rejoindre le point de départ en laissant sur votre gauche une chapelle privée.